

7

## URGENCE HORS DE LA PROVINCE

Couverture de voyage

- » **COUVERTURE EN CAS DE BLESSURE OU DE MALADIE URGENTE**  
Indemnité maximale pour toute la durée de vie : 2 000 000 \$
- » **DURÉE DU VOYAGE**  
Durée maximale de 90 jours
- » **TRANSPORT ASSISTÉ ET ÉVACUATION**  
Indemnité d'évacuation d'un maximum de 40 000 \$  
Indemnité pour transport assisté d'un maximum de 5 000 \$
- » **FRAIS ADDITIONNELS DE TRANSPORT**  
Ambulance : Indemnité maximale : 500 \$  
Ambulance aérienne : Indemnité maximale : 5 000 \$

La couverture et l'assistance pour les urgences hors de la province sont offertes par Solutions pour les marchés spéciaux, une division d'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« IA ») sous la police : 100011038

### ASSISTANCE EN CAS D'URGENCE DE L'IA

Pour une assistance immédiate : 1 888 985-2008

À l'extérieur de l'Amérique du Nord, appelez à frais virés : 0 305 865-8895

Si possible, avant de recevoir des soins médicaux d'URGENCE, veuillez communiquer avec l'assistance en cas d'urgence de l'IA. Si vous ne le faites pas, vous pourriez recevoir des traitements médicaux inappropriés ou non nécessaires qui ne font peut-être pas partie de votre couverture.

8

## PROGRAMMES D'AIDE AUX ÉTUDIANTS

WeSpeakResilience et Real:Campus

- » **PROGRAMME DE RÉSILIENCE POUR ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX (WESPEAKRESILIENCE)**  
L'indemnité de résilience aide les étudiants à acquérir des techniques pour autoévaluer leurs capacités personnelles, gérer leur stress et mettre en pratique des stratégies préventives afin de soutenir leur bien-être émotionnel.

Accessible dès maintenant pour tous nos étudiants internationaux au [www.wespeakresilience.com](http://www.wespeakresilience.com).

- » **PROGRAMME D'AIDE AUX ÉTUDIANTS**  
Des soins compatissants et confidentiels pour votre santé et votre bien-être. Real:Campus offre une thérapie, des conseils, des cours, des outils et des événements pour améliorer votre santé et votre bien-être.

9

## DÉPOSER VOTRE RÉCLAMATION

**POUR UNE HOSPITALISATION OU DES SOINS MÉDICAUX SOUS LE RÉGIME DE REMPLACEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE DE L'ONTARIO, DMA ET URGENCE HORS DE LA PROVINCE :**

Soumettez vos réclamations en ligne: visitez [www.morcare.ca](http://www.morcare.ca)  
Option secondaire: Par courrier à l'adresse indiquée sur le formulaire de réclamation

- » **VOTRE NUMÉRO DE POLICE : 100011038**
- » **FOURNISSEUR : SOLUTIONS POUR LES MARCHÉS SPÉCIAUX**
- » **VOTRE NUMÉRO DE CERTIFICAT D'ASSURANCE EST VOTRE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE L'ÉTUDIANT**

Vous pouvez télécharger votre formulaire de réclamation au [www.morcare.ca](http://www.morcare.ca). **Veillez vous assurer de numériser ou d'envoyer des photos de votre formulaire de réclamation et de tous les reçus ou factures.**

### RÉCLAMATION POUR LES MÉDICAMENTS, LES SOINS DENTAIRES ET LES SOINS DE SANTÉ COMPLÉMENTAIRES:

Les indemnités pour les médicaments, les soins dentaires et les soins de santé complémentaires sont versées par SécurIndemnité. Si le paiement de la réclamation doit être directement versé au pharmacien ou au dentiste, les renseignements suivants sont nécessaires :

- » **VOTRE NUMÉRO DE POLICE : 100004**
- » **FOURNISSEUR : SÉCURINDEMNITÉ**
- » **VOTRE NUMÉRO DE POLICE :**  
\_ \_ \_ \_ \_ C B  
(les 8 derniers chiffres de votre numéro d'identification de l'étudiant, suivis de CB)  
Par exemple : si votre numéro d'identification de l'étudiant est 235-839-388  
Votre numéro de police est 5839388CB.

Si vous envoyez votre réclamation de médicaments, de soins dentaires ou de soins de santé complémentaires par la poste, veuillez l'envoyer directement à l'adresse indiquée sur le **formulaire de réclamation**.

Pour toute demande au sujet de soins dentaires, veuillez appeler SécurIndemnité : **1 888 513-4464**

**CONSEILLER D'ASSURANCE :**  
1 Yonge Street, Suite 2000, Toronto, ON, M5E 1E5  
Tél. : 416 216-5735 Téléc. : 416 216-1179  
Numéro sans frais : 1 888 985-1552  
Site Web : [morcare.ca](http://morcare.ca) Courriel : [help@morcare.ca](mailto:help@morcare.ca)



# MORCARE

## 2021-2022

Programme d'assurances  
pour étudiants internationaux

## COLLÈGE BORÉAL



**RESTEZ CONNECTÉ À L'APPLI MORCARE**  
Disponible au téléchargement sur  
**l'App Store et Google Play**

**POUR TÉLÉCHARGER VOTRE CARTE MÉDICALE MORCARE:**

1. Allez à [www.morcare.ca](http://www.morcare.ca)
2. Sélectionnez «Collège Boréal»
3. Cliquez sur «Votre espace» dans le menu du haut
4. Entrez votre date de naissance et votre numéro d'étudiant
5. Veuillez imprimer une copie papier

1

## RÉGIME DE REMPLACEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE DE L'ONTARIO (OHIP)

Couverture médicale au Canada  
 VOTRE NUMÉRO DE POLICE : 100011038  
 VOTRE FOURNISSEUR DE SERVICES : SOLUTIONS POUR LES MARCHÉS SPÉCIAUX  
 VOTRE NUMÉRO DE CERTIFICAT D'ASSURANCE EST VOTRE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE L'ÉTUDIANT

Tout étudiant international âgé de moins de 65 ans, ainsi que son conjoint et les enfants à charge qui l'accompagnent sont admissibles à cette couverture.

- » **INDEMNISATION MAXIMALE POUR TOUTE LA DURÉE DE VIE : 1 000 000 \$**
- » **SOINS MÉDICAUX**  
 Traitement de maladies ou de blessures  
 Consultations avec un médecin ou en clinique  
 Consultation aux urgences  
 Couverture pour les services médicaux et le matériel médical
- » **LA COUVERTURE POUR LES SERVICES MÉDICAUX ET LE MATÉRIEL MÉDICAL COMPREND :**  
 Le traitement des fractures et des dislocations, les radiographies et examens de laboratoire, les interventions dentaires pratiquées par un chirurgien-dentiste, les évaluations médicales annuelles, les soins donnés par un anesthésiste certifié, l'aide pour fente labiale ou palatine, les frais de soins de santé aux nouveau-nés.
- » **SOINS D'OBSTÉTRIQUE ET DE MATERNITÉ**  
 Indemnité maximale pour toute la durée de vie : 25 000 \$
- » **SOINS PSYCHIATRIQUES**  
 Indemnité maximale pour toute la durée de vie : 25 000 \$
- » **BLESSURES INTENTIONNELLES, SUICIDE ET TENTATIVE DE SUICIDE**  
 Indemnité maximale pour toute la durée de vie : 10 000 \$ lorsque l'hospitalisation est requise
- » **TRAITEMENTS EN ONCOLOGIE**  
 Indemnité maximale pour toute la durée de vie : 25 000 \$
- » **FRAIS DE RAPATRIEMENT**  
 Indemnité maximale : 15 000 \$ par année scolaire
- » **FRAIS DE RETOUR AU DOMICILE**  
 Indemnité maximale : 10 000 \$ par année scolaire

NOTA BENE : Tous frais pour une hospitalisation ou une intervention chirurgicale planifiée, y compris les chirurgies d'un jour, doivent être soumis pour approbation à l'assureur 3 jours avant la date d'admission. Dans le cas contraire, l'indemnisation se limitera à 70 % des frais engagés, jusqu'à concurrence de 10 000,00 \$.

2

## MÉDICAMENTS

VOTRE NUMÉRO DE POLICE : 100004  
 VOTRE FOURNISSEUR DE SERVICES : SÉCURINDEMNITÉ  
 VOIR À L'ARRIÈRE POUR CONNAÎTRE VOTRE NUMÉRO DE CERTIFICAT D'ASSURANCE

- » **REMBOURSEMENT À 80 %**
- » **INDEMNISATION MAXIMALE DE 5 000 \$ PAR ANNÉE SCOLAIRE**
- » **VACCINATION ET IMMUNISATION PRÉVENTIVES**  
 Indemnité maximale : 150 \$ par année scolaire  
 Hépatites A et B comprises
- » **CONTRACEPTIFS**  
 Indemnité maximale : 200 \$ par année scolaire

3

## SOINS DE SANTÉ COMPLÉMENTAIRES

VOTRE NUMÉRO DE POLICE : 100004  
 VOTRE FOURNISSEUR DE SERVICES : SÉCURINDEMNITÉ  
 VOIR À L'ARRIÈRE POUR CONNAÎTRE VOTRE NUMÉRO DE CERTIFICAT D'ASSURANCE

- » **ACUPONCTEUR, AUDIOLOGISTE, CHIROPATICIEN, ERGOTHÉRAPEUTE, NUTRITIONNISTE, OSTÉOPRATICIEN, PODIATRE, NATUROPATHE, ORTHOPHONISTE**  
 Indemnité maximale de 500 \$ PAR praticien par année scolaire
- » **MASSOTHÉRAPEUTE ET ORTHOTHÉRAPEUTE**  
 Indemnité maximale cumulée de 500 \$ par année scolaire
- » **PHYSIOTHÉRAPEUTE**  
 Indemnité maximale de 500 \$ par année scolaire
- » **PSYCHOLOGUE, TRAVAILLEUR SOCIAL ET PSYCHANALYSTE**  
 Indemnité maximale cumulée de 1 000 \$ par année scolaire
- » **SERVICES DE TUTORAT**  
 Indemnité maximale de 1 000 \$ par année scolaire à raison de 15 \$ l'heure
- » **FRAIS DE TAXI EN CAS D'URGENCE**  
 50,00 \$ par année scolaire (excluant les frais d'ambulance)
- » **FRAIS DENTAIRE EN CAS D'ACCIDENT**  
 Indemnité maximale de 2 000 \$ par année scolaire
- » **SERVICES MÉDICAUX ET APPAREILS IMPORTANTS COUVERTS**  
 Visitez [www.morcare.ca](http://www.morcare.ca) pour consulter la liste complète des services et appareils.

4

## SOINS DE LA VUE

VOTRE NUMÉRO DE POLICE : 100004  
 VOTRE FOURNISSEUR DE SERVICES : SÉCURINDEMNITÉ  
 VOIR À L'ARRIÈRE POUR CONNAÎTRE VOTRE NUMÉRO DE CERTIFICAT D'ASSURANCE

- » **REMBOURSEMENT À 100 %**
- » **EXAMEN DE LA VUE**  
 Indemnité maximale : 80 \$ par période de 24 mois
- » **LUNETTES ET VERRES DE CONTACT**  
 Indemnité maximale : 150 \$ par période de 24 mois

5

## SOINS DENTAIRE

VOTRE NUMÉRO DE POLICE : 100004  
 VOTRE FOURNISSEUR DE SERVICES : SÉCURINDEMNITÉ  
 VOIR À L'ARRIÈRE POUR CONNAÎTRE VOTRE NUMÉRO DE CERTIFICAT D'ASSURANCE

- » **INDEMNITÉ MAXIMALE DE 750 \$ PAR ANNÉE SCOLAIRE**
- » **FRANCHISE DE 0 \$**
- » **SERVICES DE BASE**  
 Remboursement à 80 %
- » **SERVICES PRÉVENTIFS**  
 Remboursement à 80 %
- » **SOINS MAJEURS, SOINS D'ENDODONTIE ET SOINS PARODONTAUX**  
 Remboursement à 50 %

6

## DMA

Décès ou mutilation accidentels

- » **INDEMNITÉ MAXIMALE : INDEMNISATION DE 1 000 000 \$ PAR (1) ACCIDENT**
- » **PRESTATION EN CAS DE DÉCÈS DE LA PERSONNE ASSURÉE**  
 Étudiant : 50 000 \$  
 Conjoint : 10 000 \$  
 Chaque enfant à charge : 2 500 \$

Table d'indemnités selon la perte subie, remboursement de frais médicaux en cas d'accident, deuil, défiguration cosmétique, service de garde, prestation d'éducation, transport de la famille, frais funéraires, modification de résidence ou de véhicule, identification, revenus mensuels liés au séjour à l'hôpital, thérapie psychologique, réadaptation, rapatriement, ceinture de sécurité, formation professionnelle pour le conjoint, remboursement des frais de voyage pour le ou les parents, services de tutorat.



CETTE LISTE N'EST QU'UN SOMMAIRE DES INDEMNITÉS  
 POUR PLUS D'INFORMATION, VEUILLEZ VISITER [WWW.MORCARE.CA](http://WWW.MORCARE.CA)